La Table Basaltique de Chastel

SAIGNES

Durée : 3h00

Longueur : 10 km

Balisage : jaune

▼494 m ▲721 m

Dénivelé : + 290 m

Assez facile

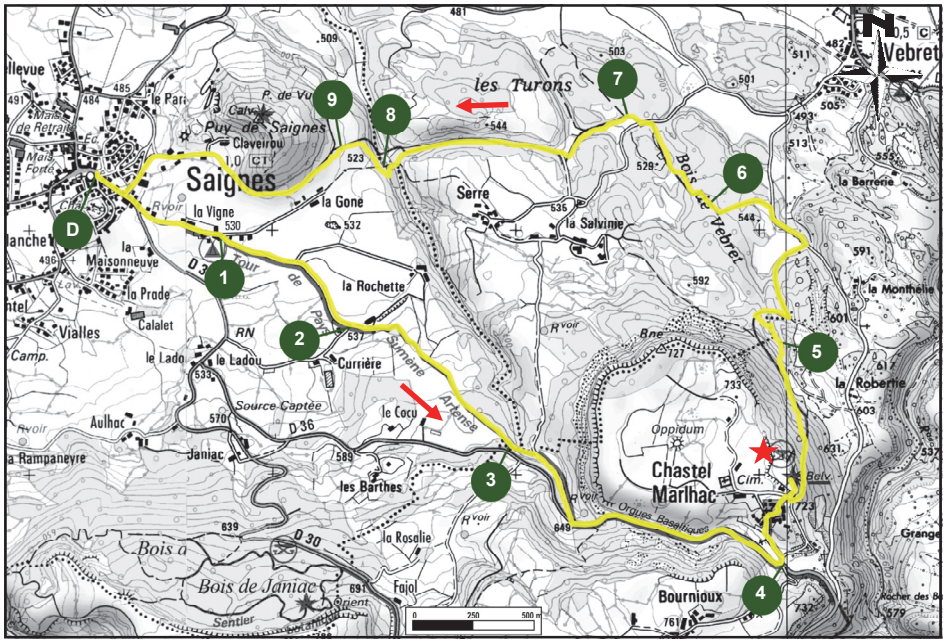

CRAIG - SCAN 25 © IGN 2009 - Licence n°2009 - CISE27-250 - Reproduction interdite.

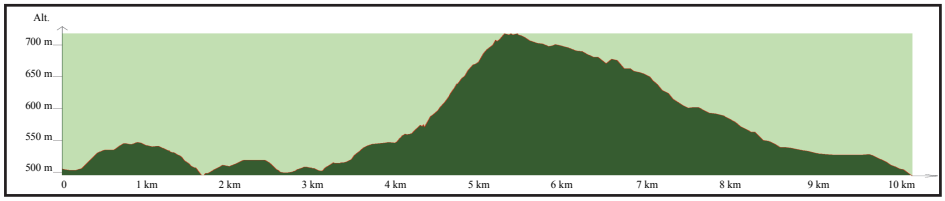

Des plaines bocagères de Saignes, partez à la conquête de Chastel Marlhac : un impressionnant promontoire rocheux, une forteresse millénaire au passé tourmenté.

Site naturellement défendu par de hautes falaises balsaltiques, le plateau de Chastel Marlhac a de tous temps attiré l'homme. Si, malgré la découverte de quelques fragments de silex taillés, une occupation préhistorique reste à confirmer, certaines découvertes archéologiques témoignent sans conteste d'une présence celtique puis gallo-romaine.
Cinq siècles plus tard, Grégoire de la Tour, dans son ouvrage histoire des Francs, nous éclaire sur l'aspect et l'histoire du site au Haut Moyen Age : Lorsque Thierry fils de Clovis, à la fin du premier tiers du VIème siècle, fut chargé de réprimer la révolte des grands d'Auvergne, il se heurta à un réseau de places fortes parmi lesquelles figurait...Chastel Marlhac.

« ...le château était entouré d'un rocher de cent pieds ou même plus, taillé à pic, sans qu'on ait eu à construire des murs ; au milieu est un grand étang dont l'eau claire est très agréable ; dans une autre partie, il y a des sources très abondantes en sorte qu'un ruisseau d'eau vive s'écoule par une porte. En outre, cette forteresse s'étend sur un si grand espace que les habitants cultivent de la terre dans l'enceinte des murs et récoltent des fruits en abondance ».

La suite du riche passé historique du site nous est apportée par l'histoire du prieuré de Chastel. En effet, nombre de textes laissent à penser qu'une église appartenant aux possessions de l'Abbaye de Blesle y fut édifiée au IXème siècle.

Traversée de propriétés privées, chiens interdits même tenus en laisse.

Topo-guide de référence :
Les Chemins de Sumène Artense
www.tourisme-sumene-artense.com

Création et entretien du circuit :
Communauté de Communes de Sumène Artense
www.sumene-artense.com

Crédit photo CD15-BBT

Vous souhaitez noter et/ou signaler un problème sur cet itinéraire :
www.rando.cantal.fr

Fiche Rando PDIPR 15
Edition 2018 - Tous droits réservés

D Le départ s'effectue place de la Poste à Saignes. Prendre la D30 en direction du Monteil. Faire 300 m puis bifurquer à gauche vers La Vigne.

1 Au centre du hameau, laisser la direction La Gone en empruntant une petite route sur la droite.

2 Quitter la voie goudronnée pour poursuivre en face la piste qui passe devant une grange.

3 Au sortir du bois, en vue des roches de Chastel remonter tout droit jusqu'à la route qu'il faut prendre à gauche. Variante par La Salvinie : VTT12.

4 Au carrefour, emprunter le sens interdit pour atteindre le sommet du bourg puis, dans la descente toujours sur la route, bifurquer à gauche après les premières habitations (hors circuit accès aux aménagements du plateau de Chastel ★).

5 Au pied d'un raidillon, obliquer légèrement sur la droite et faire 500 m pour rattraper un croisement.

6 A la croisée des chemins poursuivre à droite, et, après 500 m, rejoindre la route. Faire 20 m sur la gauche avant d'emprunter le chemin bordé d'un muret.

7 A la fourche, s'engager à gauche en longeant la prairie, faire environ 200 m puis prendre le sentier de gauche qui remonte en lisière de bois jusqu'à une piste carrossable. Emprunter celle-ci à droite jusqu'à l'étang.

8 Passer en contrebas de la digue, puis remonter à gauche sur le chemin herbeux qui débouche en prairie. Longer celle-ci par la droite en suivant la clôture jusqu'à l'échelle (attention aux animaux.)

9 Au niveau de la piste, bifurquer à gauche jusqu'à la voie goudronnée.

INFO +

A deux pas du sentier ne manquez pas le belvédère de Chastel. Ce site vous offre un panorama remarquable sur la vallée de la Sumène et les alentours.
Un jeu de piste sur la géologie du territoire pour petits et grands « *A la recherche du secret de Chastel* » y a été aménagé. Le départ de ce jeu se situe à Saignes et nécessite un livret d'accompagnement vendu 2 € dans les offices de tourisme.

Plus d'infos :
www.tourisme-sumene-artense.com

Pour une randonnée sans souci

Quelques rappels:

Le balisage des itinéraires de petite randonnée :

Il est matérialisé à la peinture.

un trait indique la continuité du tracé,

Tourner à droite,

Tourner à gauche,

X *une croix, c'est la mauvaise direction.*

Les itinéraires de petite randonnée de moins de 2 h de marche hors pauses sont balisés en bleu

Les itinéraires de petite randonnée de 2h de marche à moins de 4h de marche hors pauses sont balisés en jaune

Les itinéraires de petite randonnée de 4h de marche à 7h de marche hors pauses sont balisés en vert

Le balisage peinture peut être renforcé par de la signalétique directionnelle lorsque le terrain l'impose.

Le dénivelé positif:

C'est la somme des montées de l'itinéraire. Exprimé en mètres, il renseigne sur l'intensité de l'effort à fournir. 100 mètres de dénivelé positif à pied revient à réaliser environ 1 km sur un terrain plat. Pour un bon marcheur il faut environ 1h pour gravir une montée de 400 mètres.

En moyenne montagne, la progression d'un marcheur est d'environ 3,5 km/h.

Fiche Rando PDIPR 15
Edition 2018 - Tous droits réservés

Terre de randonnées par excellence, avec des sites prestigieux ou secrets, le Cantal vous convie à partager les bonheurs rares qu'offre un environnement préservé dans sa richesse et son authenticité.

Néanmoins, ce pays réserve ses nombreux charmes à ceux qui l'abordent avec respect et lucidité, qui savent allier plaisir et sécurité et tendre la main aux hommes qui, tous les jours, façonnent par leur travail ces paysages d'une exigeante beauté.

Pour « prendre son pied » sur les chemins de balade, il faut aussi savoir où le poser… Voici quelques règles simples de « savoir-randonner » qui vous permettront de savourer sans souci, une balade inoubliable :

- **se renseigner sur la météo ainsi que sur l'itinéraire,**
- **emporter le nécessaire du randonneur prévoyant (chaussures de rando, sac à dos, crème solaire, pique-nique, bidon d'eau, fiche rando, topo-guide, carte IGN à jour),**
- **éviter de partir seul et indiquer à son entourage le parcours choisi,**
- **ne pas quitter les sentiers balisés,**
- **ne pas randonner accompagné d'un chien dans les zones d'estives,**
- **ne pas s'approcher des troupeaux ou caresser une vache,**
- **refermer les clôtures à la traversée des pâturages,**
- **ne pas déposer d'ordures ou tout autre objet indésirable,**
- **ne pas fumer ou faire du feu,**
- **ne pas camper,**
- **ne cueillir aucune plante,**
- **en cas d'orage, quitter rapidement les sommets et les lignes de crête. Chercher un abri en évitant absolument les arbres isolés et les rochers qui attirent la foudre,**
- **En cas d'accident justifiant un secours, rejoindre au plus vite la route ou les habitations proches et téléphoner au 17 ou 18, en précisant au mieux la localisation et la gravité de l'accident.**

Dans tous les cas, ne sous-estimez pas la moyenne montagne, dite « montagne à vaches », ni les vaches elles-mêmes… Adaptez votre comportement à vos capacités personnelles, à l'état naturel des lieux et aux dangers prévisibles sur des chemins de randonnée. En suivant ces quelques conseils, fondés sur le simple bon sens et le respect d'autrui, vous randonnerez dans les meilleures conditions de sécurité. Vous éviterez, en outre, que votre responsabilité soit engagée dans d'éventuels dommages ou accidents ou que les propriétaires et les agriculteurs refusent légitimement le passage à ceux qui vous suivront. Un « contre-pied » dont pâtiraient tous les randonneurs.

La météo dans le Cantal:

www.meteofrance.com
Tel : 08 99 71 02 15

Numéros d'urgence:

15 S.A.M.U
17 police
18 pompiers
112 numéro d'urgence européen

L'aménagement et l'entretien de cet itinéraire comme la rédaction de cette publication ont été réalisés par la Communauté de Communes de Sumène Artense. Aussi, le Conseil départemental du Cantal ne saurait être tenu responsable d'un quelconque défaut d'entretien sur le terrain ou d'erreurs concernant le descriptif de l'itinéraire.